

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34



@Rennes_presse

Mardi 10 novembre 2020

star't

Ligne de covoiturage

Star't mobilise des automobilistes



En début d'année 2021, Rennes Métropole lancera **star't**, une ligne régulière de covoiturage reliant les communes du Rheu, de Pacé, de Saint-Grégoire (secteur Alphasis et nord de la commune) et de Cesson-Sévigné (Viasilva). Elle fonctionnera du lundi au vendredi, de 7 h à 20 h, sans réservation préalable et avec des départs garantis.

Cette expérimentation vise à proposer une alternative attractive et efficace à l'usage de la voiture solo. L'objectif est double : réduire les émissions de gaz à effet de serre, enjeu majeur de protection de l'environnement et de santé publique, et faciliter les déplacements des habitants du territoire.

Les points d'arrêt ont été définis en fonction des flux de circulation constatés vers les différentes zones d'emploi. Ces arrêts, aménagés et abrités, sont signalés en amont par des panneaux à message variable permettant aux usagers d'indiquer leur présence et le point de dépose souhaité. L'itinéraire entre les deux points d'arrêt reste ensuite à l'appréciation du conducteur.

En pratique, le conducteur pourra, à la lecture des panneaux signalant la présence d'un covoitureur en attente ou *via* l'application Star't, prendre connaissance de la présence d'un covoitureur en attente.

Le conducteur sera rémunéré à hauteur de 1 € par trajet, et ce qu'un passager en ait bénéficié ou non. Les passagers seront eux aussi récompensés pour avoir fait le choix du covoiturage plutôt que de la voiture individuelle. Ils bénéficieront du programme de fidélité du Star.

En l'absence de passage de conducteur, un véhicule Star assurera le trajet demandé : c'est la garantie de pouvoir partir.

Mobilisation de conducteurs

Le service **star't** sera d'autant plus performant et pratique que le nombre d'automobilistes mobilisés sera important.

Du 27 juillet au 23 août 2020, un appel à volontaires a été lancé sur les médias Star pour inciter des personnes qui réalisent des trajets en voiture entre ces communes à participer à une étude qui a eu lieu début septembre. Objectif :

écouter et tenir compte des nombreux avis obtenus sur le projet, puis faire évoluer l'offre avant son lancement opérationnel début 2021.

Suite à cette première campagne, une soixantaine d'automobilistes se sont pré-inscrits pour être les premiers « star'teurs » ou « star'teuses ».

Keolis Rennes lance à présent un appel aux automobilistes qui circulent ponctuellement ou régulièrement, sur tout ou partie de l'itinéraire concerné par la ligne. Ils sont invités à se pré-inscrire sur le site start.star.fr afin de rejoindre la communauté **star't** et d'être tenus informés des actualités du projet.

Puis, dès la mise à disposition de l'application mobile, à la fin du confinement, les automobilistes seront invités à déclarer leurs trajets en temps réel, au moment de partir.

L'enjeu est de recruter le plus grand nombre de conducteurs et conductrices afin d'être en mesure d'assurer des fréquences attractives pour les passagers dès début 2021.

*Lorsque **20 conducteurs** déclarent leur trajet sur le même créneau horaire, le départ pour le passager est assuré en moins de **5 minutes en moyenne**.*

Calendrier



→ Octobre 2020

Depuis fin octobre 2020, toute personne passant entre le Rheu, Pacé, Saint-Grégoire et Cesson-Sévigné aura pu remarquer la mise en place en bord de route de grands panneaux lumineux.

Ils permettent aux conducteurs de visualiser les demandes et destinations des passagers en attente.

Il s'agit des premiers signes tangibles du lancement par Rennes Métropole du service **star't**.

→ Novembre 2020

Dès à présent, les automobilistes sont invités à se pré-inscrire sur le site start.star.fr.

Les premiers conducteurs pourront expérimenter la ligne st1, via l'application mobile disponible à l'issue du confinement. Cela permettra d'établir les fréquences de passage sur lesquelles se baser à l'ouverture du service. Progressivement, abris et totem équiperont chacun des arrêts.



À partir de novembre 2020, la communauté de covoitureurs se développera, animée par une chargée de communauté **star't**. Les rencontres physiques étant pour le moment proscrites, c'est en ligne que les personnes intéressées seront invitées à se rencontrer pour échanger sur le service, lors de « visio-café star't » organisés pour le personnel des entreprises et autres structures aux abords de la ligne de covoiturage. Dans un second temps, et selon l'évolution de la situation sanitaire, des rencontres physiques pourront être organisées, sur l'ensemble du territoire concerné, dans le respect des mesures sanitaires.

→ Janvier 2021

À partir de début 2021, le service sera ouvert gratuitement aux passagers. Les habitants des communes concernées pourront alors commencer à covoiturer.

La mobilisation des conducteurs se poursuivra, pour renforcer le service et les fréquences de passage proposées.

Les automobilistes inscrits sur **star't** pourront alors déclarer leurs trajets en tant que conducteurs, mais aussi devenir passagers de temps à autre lorsqu'ils souhaiteront laisser leur voiture de côté. Le port du masque sera obligatoire pour les conducteurs et les passagers.

| À propos de **star't**

Sous la forme d'une expérimentation initiale d'un an, la ligne **star't** vise 4 objectifs :

- Faciliter les déplacements entre les communes du nord de Rennes.
- Participer à la réduction des embouteillages et de la pollution.
- Lever les freins liés à la pratique du covoiturage souvent vue comme contraignante : avec **star't**, pas besoin de prendre rendez-vous en amont.
- Passer à l'action pour se rapprocher des objectifs du plan climat territorial.

Star't est la première ligne régulière de covoiturage avec départs garantis, sans réservation. Conçue comme une ligne de bus, avec des arrêts dédiés, les conducteurs souhaitant faire du covoiturage pourront proposer leurs sièges libres en temps réel aux personnes présentes aux arrêts **star't**. Opéré par Keolis Rennes pour le compte de Rennes Métropole, en partenariat avec Ecov, ce service intègre l'offre **Star, le covoiturage**.

| À propos d'Ecov

Créée fin 2014, Ecov, entreprise de l'économie sociale et solidaire agréée ESUS, propose des solutions concrètes de mobilité partagée aux collectivités. Son leitmotiv : créer de nouveaux services publics de mobilité en revisitant l'usage de la voiture individuelle au quotidien. Jusqu'à présent disponibles dans les régions Auvergne Rhône-Alpes et Île de France, les lignes de covoiturage opérées par Ecov se dessinent désormais en Bretagne avec l'ouverture du service **star't** dans l'agglomération rennaise.

Pratique

Site internet dédié : start.star.fr

Questions et renseignements pour les personnes intéressées :

- par mail à startcontact@star.fr
- par téléphone au 04.81.92.27.04